

**AASOC**

Auditing and Assurance  
Standards Oversight  
Council



**CSNAC**

Conseil de surveillance  
de la normalisation  
en audit et certification

**RAPPORT PUBLIC du CSNAC**

**Exercice clos le 31 août 2011**

## Table des matières

3	Au sujet du Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification
6	Message du Président
9	Aperçu des activités du CSNAC
13	Coûts de fonctionnement
13	Perspectives
14	Membres du CSNAC

## Acronymes

CA	Comptable agréé
CNAC	Conseil des normes d'audit et de certification
CSNAC	Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification
GTI	Groupe de travail sur l'indépendance
IAASB	Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance
ICCA	Institut Canadien des Comptables Agréés
IFAC	International Federation of Accountants
ISA	Norme internationale d'audit
NCA	Norme canadienne d'audit

Le Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification (CSNAC) a pour mission de servir l'intérêt du public en supervisant les activités du Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC) et du Groupe de travail sur l'indépendance du Comité sur la confiance du public de la profession de CA, afin d'assurer la confiance des parties prenantes dans la qualité des normes d'audit et dans la crédibilité du processus d'établissement de ces normes.

### Rôle du Conseil

Le CSNAC est une instance indépendante créée en octobre 2002 par les Comptables agréés du Canada dans le but de superviser les activités du CNAC. Responsable devant le public et composé de chefs de file du monde des affaires et du milieu de la réglementation, le CSNAC apporte une vision d'ensemble des questions complexes qui se posent aux normalisateurs, et soutient le CNAC dans l'établissement de normes pour les missions d'audit, de certification et de services connexes au Canada, et dans sa contribution à l'élaboration de normes de certification reconnues à l'échelle internationale. Les membres du CSNAC, dont bon nombre représentent des groupes particuliers, comprennent des utilisateurs et des préparateurs de rapports financiers et non financiers, et des auditeurs qui fournissent une assurance à l'égard de ces rapports. Le CSNAC surveille également l'établissement de normes d'indépendance par la profession de CA pour protéger l'intérêt public.

### Responsabilités

Parmi les responsabilités du CSNAC figurent les suivantes :

- nommer les membres du CSNAC et du CNAC, y compris les présidents et vice-présidents;
- formuler des commentaires sur les activités du CNAC, principalement en ce qui a trait à l'orientation stratégique et aux priorités de celui-ci;
- informer le CNAC des points de vue des divers groupes représentés au CSNAC et de ceux d'autres personnes ou groupes qui s'intéressent aux normes concernant les missions d'audit, de certification et de services connexes;
- s'assurer que le processus de normalisation est approprié et qu'il sert l'intérêt public;
- superviser les activités du CNAC, notamment surveiller et évaluer sa performance, l'accomplissement de ses responsabilités, l'exécution de son programme de travail ainsi que l'utilisation et le caractère adéquat de ses ressources.

Le CSNAC reconnaît que le pouvoir d'établir des normes pour les missions d'audit, de certification et de services connexes revient au CNAC.

### Composition

Le CSNAC est composé d'au moins neuf et d'au plus treize membres, qui sont des personnes d'expérience provenant du milieu des affaires, de la finance, de la fonction publique, des professions comptable et juridique, ainsi que des autorités de réglementation. Les membres du CSNAC comprennent aussi des hauts représentants d'organismes de protection de l'intérêt du public, notamment le Conseil canadien sur la reddition de comptes, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada et le Conseil de supervision de l'intérêt public (PIOB) (organisme international). Le CSNAC s'efforce

de maintenir la diversité de ses membres afin de fournir une vision d'ensemble des questions complexes qui se posent aux auditeurs.

Le CSNAC comprend actuellement douze membres ayant droit de vote. Les membres n'ayant pas droit de vote sont les suivants : le membre canadien du Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB), le président du CNAC, le vice-président, Normalisation, et le directeur, Normes d'audit et de certification.

### **Prise de décisions**

Chaque membre du CSNAC vote selon son opinion personnelle, et non à titre de représentant d'une organisation à laquelle il est associé.

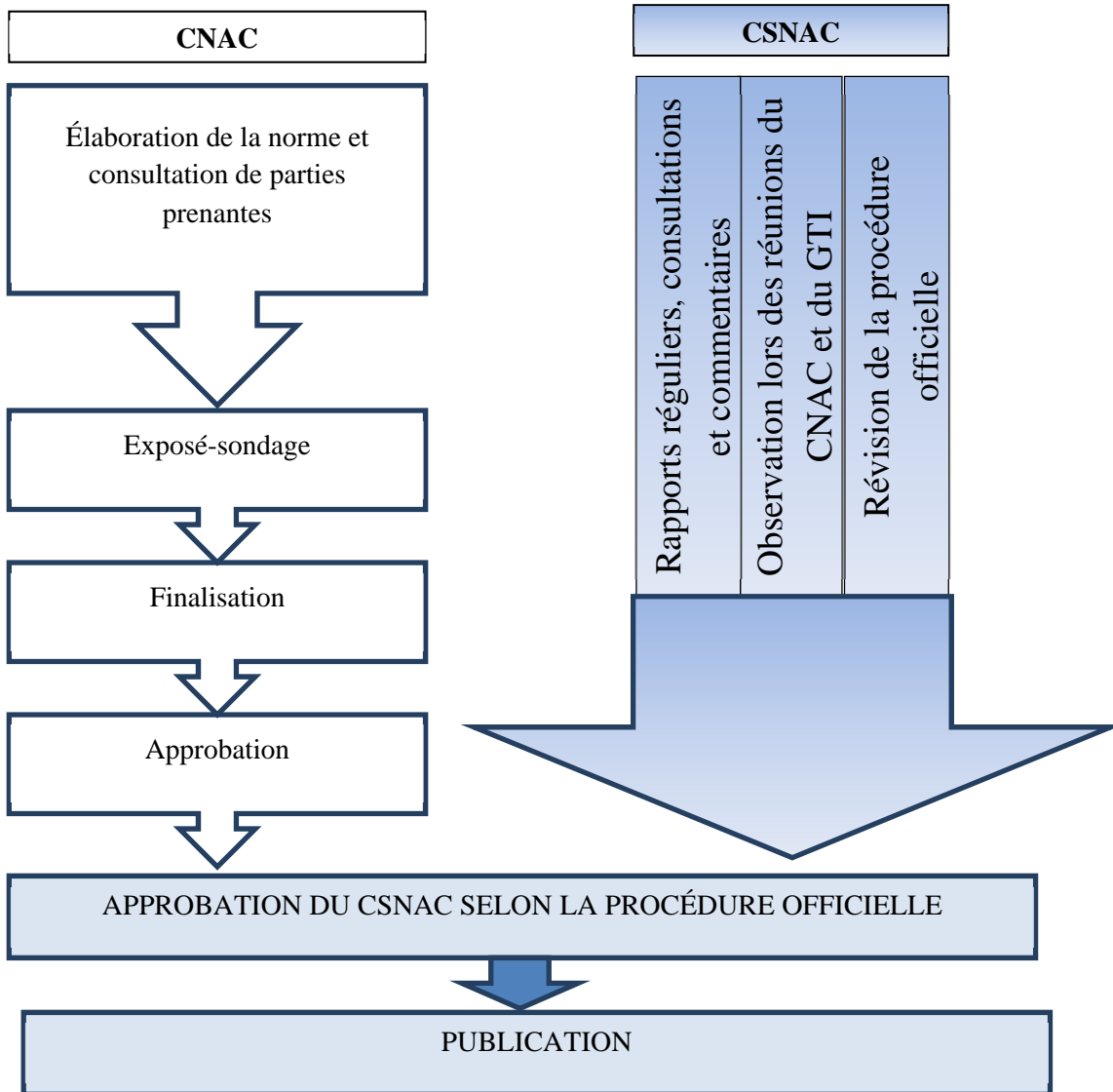
### **Transparence**

La transparence est essentielle au fonctionnement du CSNAC. Les membres du public peuvent assister à toutes les réunions à titre d'observateurs et les ordres du jour sont publiés sur le site du CSNAC avant chaque réunion. Les procès-verbaux de toutes les réunions du CSNAC, exception faite des séances à huis clos, sont publiés sur le site Web du Conseil après leur approbation.

Le CSNAC fait rapport au public une fois l'an sur la performance du CNAC.

Un site Web ([www.csnac.ca](http://www.csnac.ca)) est tenu à jour par le CSNAC et permet aux utilisateurs d'accéder au rapport annuel, aux procès-verbaux, à la liste des membres et au mandat du CSNAC, aux autres documents connexes ainsi qu'aux coordonnées des personnes-ressources.

# LE PROCESSUS DE NORMALISATION



## Message du Président



J'ai le plaisir de m'adresser à vous pour la première fois à titre de président du Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification (CSNAC).

Compte tenu des importantes inquiétudes qui persistent à l'égard de l'économie mondiale, perturbée par la crise de la dette souveraine et la crainte d'une récession à double creux, la responsabilité qui incombe aux auditeurs d'aider à assurer le bon fonctionnement des marchés financiers est peut-être plus cruciale qu'elle ne l'a jamais été. Étant donné le rôle essentiel de l'auditeur, d'importantes questions sont soulevées en ce qui concerne la qualité des audits et la façon de la rehausser. Des publications telles que le livre vert de la Commission européenne sur la politique en matière d'audit et le rapport de l'Economic Affairs Committee de la Chambre des lords au Royaume-Uni sur les auditeurs et la concentration du marché ont suscité des questions fondamentales qui auront une incidence sur l'évolution des audits dans l'avenir. On demande aux auditeurs dans certaines régions du monde pour quelles raisons ils ne se sont pas montrés plus vigilants en formulant des mises en garde au sujet de la capacité de certaines entités, telles que les grandes banques, de poursuivre leurs activités. Heureusement, le Canada a fait mieux qu'un grand nombre de pays industrialisés pendant le ralentissement économique. Nous ne pouvons toutefois nous permettre de réduire nos efforts visant l'amélioration continue de la qualité de l'audit au Canada. Le CSNAC et le CNAC continueront de surveiller de près les initiatives à cet égard, et y participeront s'il y a lieu.

Sur la scène internationale, les auditeurs ont commencé, depuis peu, à réaliser des audits selon l'ensemble initial des Normes internationales d'audit (ISA) clarifiées que la CSNAC a adoptées à titre de Normes canadiennes d'audit. On a accordé du temps aux auditeurs au Canada et ailleurs dans le monde pour mettre en œuvre ces normes avant qu'ils ne soient obligés d'intégrer les modifications importantes qui seront apportées à court terme. Comme prévu, seul un nombre restreint de projets de révision sont en cours. Au cours des prochaines années, la mise en œuvre et l'efficacité des normes feront l'objet d'une évaluation continue de la part de l'IAASB, en collaboration avec les normalisateurs nationaux tels que le CNAC.

L'audit d'états financiers n'est pas le seul type important de services fournis par les experts-comptables. Alors que les activités de normalisation liées à ces audits ont diminué, il y a eu beaucoup d'activités axées sur les divers types de services de certification et de services connexes qui visent à aider les professionnels comptables à répondre de façon appropriée aux besoins du marché. Pensons par exemple aux auditeurs des secteurs privé et public qui fournissent une assurance à l'égard d'un large éventail d'éléments considérés, aux experts-comptables qui effectuent un grand nombre de missions d'examen et de compilation ou encore aux auditeurs de sociétés ouvertes qui s'emploient à aider ces sociétés à se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières. Tous ces services concernent l'intérêt public, et les

responsabilités du CSNAC en matière de surveillance publique sont tout aussi importantes pour les normes ayant trait à ces services que pour celles relatives aux audits d'états financiers.

De plus, reconnaissant que l'indépendance de l'auditeur est fondamentale à la protection de l'intérêt public, le CSNAC continue de superviser les activités du Groupe de travail sur l'indépendance qui relève du Comité sur la confiance du public de la profession de CA. Le Groupe de travail procède à la révision des règles de déontologie touchant l'indépendance des Comptables agréés du Canada.

Le présent rapport fournit un aperçu des principales activités du CSNAC au cours de la dernière année. Tous les membres du CSNAC ayant droit de vote qui participent bénévolement à ces activités et je leur suis reconnaissant du dévouement dont ils font preuve pour favoriser une normalisation efficace au Canada.

L'une des fonctions importantes du CSNAC est de nommer de nouveaux membres du CNAC pour remplacer les membres sortants. Avec l'aide du Comité des candidatures, présidé avec compétence par Andrew Kriegler, le CSNAC a nommé les membres suivants, dont le mandat d'une durée de trois ans a commencé le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

- Marian McMahon (vérificatrice générale adjointe, Bureau du vérificateur général du Canada);
- David Rasmussen (associé, BDO Canada LLP).

Encore une fois, avec l'aide précieuse du Comité des candidatures, le CSNAC a poursuivi ses efforts pour diversifier sa composition. Les personnes suivantes ont été nommées membres du CSNAC pour un mandat de trois ans prenant fin le 31 mars 2014 :

- Michael Hafeman, consultant international indépendant en matière de réglementation et de supervision du secteur financier, spécialisé en assurances et en régimes de retraite, et membre du PIOB;
- Stanley Pasternak, consultant (ancien vice-président principal et trésorier à la Société Canadian Tire Limitée);
- Michael Volker, entrepreneur dans le secteur des hautes technologies et investisseur dans le domaine du développement d'entreprises axées sur les technologies.

Au cours de l'année, le CSNAC a été marqué par un départ important. Le mandat de David Brown à la présidence du CSNAC a pris fin le 30 juin 2011. On ne saurait surestimer sa contribution au CSNAC pendant sept ans. Il en a été l'un des membres fondateurs et en a assuré la présidence pendant deux ans. Sous sa direction, le CSNAC s'est revitalisé, et un processus de supervision plus méthodique et rigoureux a été conçu et mis en place. Dans le cadre de ce processus, un observateur du CSNAC ayant droit de parole assiste aux réunions du CNAC et du Groupe de travail sur l'indépendance. David Brown était également membre du PIOB, ce qui lui a permis de communiquer au CSNAC des commentaires éclairants au sujet de préoccupations et d'initiatives à l'échelle mondiale. Au nom de tous les membres du milieu canadien de la normalisation en audit et certification, je le remercie pour son inestimable

contribution. Il a joué un rôle clé dans l'établissement de bases solides pour le CSNAC. À titre de nouveau président du CSNAC, je souhaite construire sur ces bases.



William J. McFetridge

## Aperçu des activités du CSNAC

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2011, les activités principales du CSNAC ont été les suivantes :

- A. Compréhension des faits nouveaux importants ayant une incidence sur l'audit, la certification et les services connexes;
- B. Évaluation de la crédibilité de la procédure officielle du CNAC pour l'élaboration et la publication des normes;
- C. Surveillance du processus d'élaboration et d'approbation du plan stratégique 2010-2013 du CNAC et de son programme de travail annuel détaillé;
- D. Nomination des membres du CSNAC et de ceux du CNAC;
- E. Surveillance des activités du Groupe de travail sur l'indépendance.

Le CSNAC mène ces activités en vue de contribuer à générer un sentiment de confiance envers les normes d'audit et les autres formes de services de certification et de services connexes, ainsi qu'envers les règles d'indépendance qu'appliquent les Comptables agréés du Canada. Pour établir le niveau de confiance souhaité, il faut démontrer clairement que les normes et les règles ont été élaborées principalement pour servir l'intérêt public.

Le présent rapport fournit un aperçu des activités du CSNAC.

### **A. Compréhension des faits nouveaux importants ayant une incidence sur l'audit, la certification et les services connexes**

Au cours des réunions du CSNAC, les membres qui représentent des autorités de réglementation (soit le Conseil canadien sur la reddition de comptes, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le Bureau du surintendant des institutions financières Canada) l'ont informé des faits nouveaux en matière d'audit dans leur domaine respectif.

Le CSNAC a également reçu des comptes rendus d'autres sources concernant des faits nouveaux importants. Par exemple, Bob Muter, associé principal chez PwC, a présenté au CSNAC un survol des événements mondiaux importants qui ont une incidence sur les audits d'états financiers et qui feront sans doute l'objet de recherches et de consultations plus poussées. Les questions abordées portent notamment sur des projets qui visent :

- l'apport éventuel de modifications à la forme et au contenu du rapport de l'auditeur, dans le but de répondre aux besoins d'information des investisseurs et d'améliorer la qualité des audits;
- une transparence accrue des communications entre l'auditeur et le comité d'audit;
- la recherche de meilleures méthodes pour attester l'exercice de l'esprit critique;
- l'amélioration de la qualité des audits, notamment l'élaboration d'une définition de «qualité de l'audit»;
- l'examen du modèle d'information d'entreprise, y compris la façon dont l'audit pourrait être amélioré pour aboutir à l'expression d'une assurance sur les informations propres

au modèle d'affaires d'une entreprise, les risques connexes et les contrôles mis en place par la direction pour atténuer ces risques;

- l'établissement de protocoles pour les communications de l'auditeur avec les autorités de réglementation;
- les préoccupations relatives à la concentration des audits des sociétés ouvertes entre les mains des quatre grands cabinets;
- l'examen plus poussé des questions de conflits d'intérêts susceptibles de se produire si l'auditeur externe fournit des services autres que d'audit.

## **B. Évaluation de la crédibilité de la procédure officielle du CNAC pour l'élaboration et la publication des normes**

### *Examen et mise à jour des étapes de la procédure officielle*

Au cours de l'exercice, le CSNAC a demandé à ses permanents de mettre à jour la comparaison de la procédure officielle du CNAC et de celle de l'IAASB, et de proposer les changements à la procédure officielle du CNAC jugés nécessaires. Cet examen a entraîné l'ajout d'une nouvelle étape pour décrire précisément comment traiter une plainte sur la procédure suivie (bien que jusqu'ici, aucune plainte de cette nature n'ait été reçue).

Les circonstances propres au contexte canadien ont également été prises en compte dans le cadre de cet examen. Par exemple, au Canada, toutes les normes doivent être publiées dans les deux langues officielles, soit le français et l'anglais. Le CSNAC s'est assuré que les Services linguistiques de l'Institut Canadien des Comptables Agréés suivent une procédure complète et très rigoureuse, qui prévoit notamment le recours aux services de traducteurs hautement compétents et un certain nombre de revues de contrôle qualité avant la publication des documents. Toutefois, en consultation avec les membres francophones du CNAC, il a été convenu qu'au moins l'un d'entre eux devrait vérifier l'absence de vices fondamentaux dans la version française finale d'une norme ou d'autres textes traitant des services d'audit, d'examen, de compilation ou d'autres services portant sur l'information financière historique. Pour les autres types de normes, le CNAC examinera au cas par cas, en consultation avec ses membres francophones, si une telle vérification est justifiée.

### *Confirmation du respect de la procédure officielle*

Tout au long de l'exercice, le CSNAC a reçu des rapports du CNAC concernant les discussions et les conclusions de celui-ci sur des questions importantes ou controversées. De plus, au moins un membre du CSNAC a assisté à la plupart des réunions du CNAC pour observer (avec droit de parole) leur déroulement. Chaque observateur du CSNAC s'est penché non seulement sur le respect de la procédure officielle, mais également, par exemple, sur la profondeur des débats et sur le niveau de participation des membres du CNAC aux discussions. À la fin de chaque réunion, l'observateur du CSNAC a fait un compte rendu verbal aux membres du CNAC pour leur faire part immédiatement de ses commentaires, et a par la suite également présenté un rapport écrit au CSNAC sur la réunion.

De plus, pour chaque norme ou note d'orientation approuvée au cours de l'exercice, le CSNAC a examiné un rapport détaillé décrivant la réalisation de chaque étape de la procédure officielle, y compris une attestation écrite, par le directeur, Normes d'audit et de certification, du respect de la procédure officielle. Après examen et délibération, les membres du CSNAC ont confirmé à l'unanimité que la procédure officielle avait été suivie pour l'élaboration et l'approbation des normes et notes d'orientation, dont les suivantes :

- Chapitres de la série 7000 du *Manuel de l'ICCA – Certification* (soit les chapitres qui ont trait à la réglementation des valeurs mobilières et à d'autres questions liées aux marchés financiers)
  - Un nombre limité de changements ont été apportés aux renvois dans ces chapitres. Le CSNAC s'est penché sur la décision du CNAC de ne pas soumettre ces modifications à un exposé-sondage.
- NOV-10, *Exigences législatives obligeant le vérificateur à indiquer, dans son rapport, si les principes comptables généralement reconnus ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent* (remplacée par la NOV-48, *Exigences législatives obligeant l'auditeur à indiquer, dans son rapport, si les principes comptables du référentiel d'information financière applicable ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent*)
  - Des modifications ont été apportées à cette note d'orientation concernant la certification et les services connexes pour corriger les renvois à certaines normes comptables et normes d'audit et actualiser la note d'orientation afin qu'elle reflète adéquatement les exigences de la Norme canadienne d'audit (NCA) 700, «Opinion et rapport sur des états financiers». Ces modifications concernent, par exemple, l'exigence que les autres obligations de faire rapport, comme celles dont il est question dans la note d'orientation, fassent l'objet d'une section distincte, dans le rapport de l'auditeur, précédée du sous-titre «Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires».
- NOV-47, *Datation du rapport de mission d'examen sur des états financiers*
  - Cette nouvelle note d'orientation vise à aider l'expert-comptable à appliquer la notion de «quasi-achèvement» de la mission aux fins de la datation du rapport de mission d'examen.

### **C. Surveillance du processus d'élaboration et d'approbation du plan stratégique 2010-2013 du CNAC et de son programme de travail annuel détaillé**

La plus grande partie du travail relatif à l'élaboration du plan stratégique 2010-2013 du CNAC a été réalisée en 2009 et au début de 2010. Le plan décrit les préoccupations des parties prenantes et la façon dont le CNAC prévoit y répondre à moyen terme (puisque le plan stratégique est revu tous les trois ans). Le CSNAC a fourni des commentaires utiles au CNAC tout au long de l'élaboration du plan.

Le CSNAC a également mis au point son programme de travail annuel détaillé. Le CNAC en a discuté avec le CSNAC et s'est notamment penché sur la façon dont le programme devrait contribuer à l'atteinte des objectifs du plan stratégique. Le CNAC a comparé ses progrès et ses réalisations au regard du programme de travail et les a résumés dans son rapport annuel à l'intention des parties prenantes, lequel a été passé en revue par le CSNAC.

#### **D. Nomination des membres du CSNAC et de ceux du CNAC**

Comme il est indiqué dans le message du président, le CSNAC, avec l'aide de son Comité des candidatures, a nommé trois nouveaux membres au CSNAC pendant l'exercice. Il a également nommé deux nouveaux membres pour le CNAC.

Le choix de ces membres traduit le souci du CSNAC de veiller à ce que la composition des conseils atteigne un équilibre approprié sur le plan des compétences, des domaines d'expérience, des intérêts, de la représentativité géographique et de la répartition hommes-femmes.

#### **E. Surveillance des activités du Groupe de travail sur l'indépendance**

Depuis septembre 2009, le CSNAC assure une surveillance indépendante du processus de révision des règles d'indépendance du Code de déontologie des Comptables agréés du Canada. Les normes d'indépendance révisées sont élaborées par le Groupe de travail sur l'indépendance qui relève du Comité sur la confiance du public de la profession de CA. Dans le cadre du processus, le Groupe de travail consulte des parties prenantes clés, dont les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, le Bureau du surintendant des institutions financières et le Conseil canadien sur la reddition de comptes.

Les modifications des normes d'indépendance sur la rotation des associés proposées par le Groupe de travail ont été approuvées lors des assemblées générales annuelles des ordres provinciaux et territoriaux. Le Groupe de travail a également continué de travailler à l'élaboration d'un exposé-sondage sur de nouvelles modifications des règles d'indépendance du Code de déontologie afin d'atteindre une plus grande uniformité avec celles du Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable. Des différences ont été identifiées, notamment en ce qui concerne la définition d'un cabinet membre du réseau, les limites des intérêts financiers détenus dans les entités auditées et la façon dont les règles sont appliquées dans le cadre des audits d'entités à capital ouvert et d'entités à capital fermé. Le Groupe de travail prévoit publier un exposé-sondage sur ces modifications au début de 2012.

Au cours de l'exercice, un observateur (ayant droit de parole) du CSNAC a assisté à la plupart des réunions du Groupe de travail. Le CSNAC a également reçu régulièrement des rapports de Gary Hannaford, président du Groupe de travail, et lui a transmis des commentaires sur les questions clés.

## Coûts de fonctionnement

Les membres du CSNAC sont bénévoles. Les coûts de fonctionnement, principalement liés aux réunions, aux déplacements et à la traduction, sont financés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), lequel fournit aussi du personnel de soutien au CSNAC.

L'exercice du CSNAC s'étend du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars. Les coûts de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 se sont élevés à environ 54 000 \$, dont 19 000 \$ pour les réunions et les déplacements, 14 000 \$ pour la traduction et 19 000 \$ pour les salaires et les avantages sociaux des permanents.

## Perspectives

Au cours du prochain exercice, le CSNAC se tiendra au fait de divers projets en cours concernant l'amélioration de la qualité de l'audit et, plus particulièrement, de la clarté et de l'utilité des rapports de l'auditeur. Des normalisateurs, notamment l'IAASB et le PCAOB, mènent d'importants projets à cet égard, auxquels contribuera le CNAC.

Dans le cadre de ses activités, le CNAC a rédigé un plan à moyen terme pour restructurer et clarifier le *Manuel de l'ICCA – Certification* de sorte qu'il réponde mieux aux besoins des professionnels en exercice. Le plan prévoit notamment la révision, selon le mode de présentation clarifié, des normes relatives à divers types de missions de certification et de services connexes. Le CNAC s'assurera également que les concepts fondamentaux qui s'appliquent à toutes les missions sont traités de façon uniforme dans l'ensemble du Manuel.

De plus, à moyen terme, le plan prévoit de laisser suffisamment de temps aux auditeurs pour mettre en œuvre les normes clarifiées pour l'audit d'états financiers. Cela signifie que le CNAC (à l'instar de l'IAASB) consacra moins de temps qu'au cours des exercices précédents à l'élaboration de normes canadiennes d'audit. Toutefois, des projets de révision et d'élaboration de normes sur les missions de certification, d'examen et de compilation d'états financiers, ainsi que sur des types particuliers de missions de certification, comme celles sur les bilans des gaz à effet de serre, sont en cours.

Par ailleurs, le CSNAC poursuivra ses efforts en vue de définir son rôle, d'améliorer sa procédure officielle et de veiller au maintien de la protection de l'intérêt public dans l'élaboration de toutes les nouvelles normes.

## Membres du Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification au 31 août 2011

### Président

**William J. McFetridge, CA, LL.B.**  
Bull, Housser & Tupper  
Vancouver (Colombie-Britannique)

### Membres

**Jean Bédard, Ph.D, FCA**  
Université Laval  
Québec (Québec)

**Calvin H. Buss, FCA**  
Deloitte & Touche s.r.l.  
Toronto (Ontario)

**Michael Hafeman, FSA, FCIA, MAAA**  
Consultant  
Toronto (Ontario)

**Brian A. Hunt, FCA**  
Conseil canadien sur la reddition de comptes  
Toronto (Ontario)

**Andrew Kriegler**  
CIBC  
Toronto (Ontario)

**Cameron McInnis, CA, CPA**  
Ontario Securities Commission  
Toronto (Ontario)

**Susan J. McIsaac, FCA**  
McIsaac & Darragh  
Amherst (Nouvelle-Écosse)

**Stan Pasternak, MBA**  
Consultant  
Toronto (Ontario)

**David Rattray, FCGA, FCIS, PAdm, CIA**  
Centre for Public Management  
Ottawa (Ontario)

**James M. Sylph, FCA**  
International Federation of Accountants  
Toronto (Ontario)

**Michael Volker, ing.**  
Consultant  
Vancouver (Colombie-Britannique)

### Membres sans droit de vote

#### CNAC

**Bruce Winter, FCA**  
PricewaterhouseCoopers LLP  
Toronto (Ontario)

#### IAASB

**Philip H. Cowperthwaite, FCA**  
Cowperthwaite Mehta  
Toronto (Ontario)

#### BSIF

**Karen Stothers, CA**  
Bureau du surintendant des institutions financières du Canada  
Ottawa (Ontario)

### ICCA

**A. Ron Salole**  
Vice-président, Normalisation

**Gregory P. Shields, CA**  
Directeur, CNAC

**Jacqui Kuypers, CA, MBA**  
Secrétaire du CSNAC

### Comité des nominations du CSNAC

#### Président

**Andrew Kriegler**

#### Membres

**William J. McFetridge**

#### Membres sans droit de vote

**Bruce Winter**

**A. Ron Salole**

### Membre sortant en date du 30 juin 2011

**David A. Brown, C.M., c.r.**  
Davies Ward Phillips & Vineberg  
S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Toronto (Ontario)